



SERVICE PUBLIC
DU GAZ, DE L'ÉLECTRICITÉ
ET DES ÉNERGIES LOCALES
EN ÎLE-DE-FRANCE



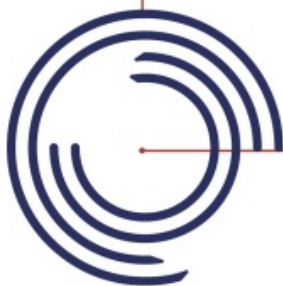
ANNEXE AU **RAPPORT ANNUEL 2024**

LES CHIFFRES CLÉS
DE VOTRE COMMUNE

CARRIERES-SUR-SEINE

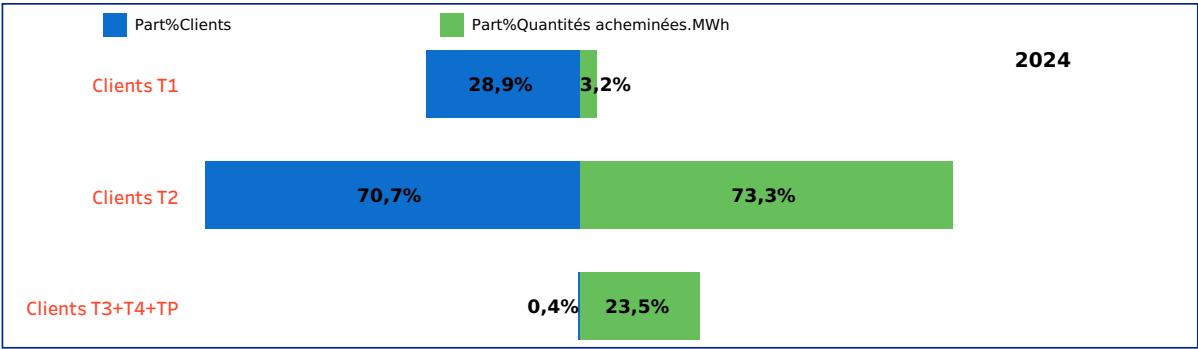
LES CHIFFRES CLÉS POUR LE GAZ ET L'ÉLECTRICITÉ 2024

ANNEXE AU RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 DU SIGEIF



A - LES CLIENTS ET LA CONSOMMATION PAR CATÉGORIE

Catégories	2022		2023		2024	
	Nombre de clients	Quantités acheminées (MWh)	Nombre de clients	Quantités acheminées (MWh)	Nombre de clients	Quantités acheminées (MWh)
Clients T1	924	1 527	928	1 509	916	1 504
Clients T2	2 270	36 313	2 225	33 753	2 243	34 779
Clients T3+T4+TP	17	8 496	13	10 867	12	11 174
Grand Total	3 211	46 336	3 166	46 129	3 171	47 457



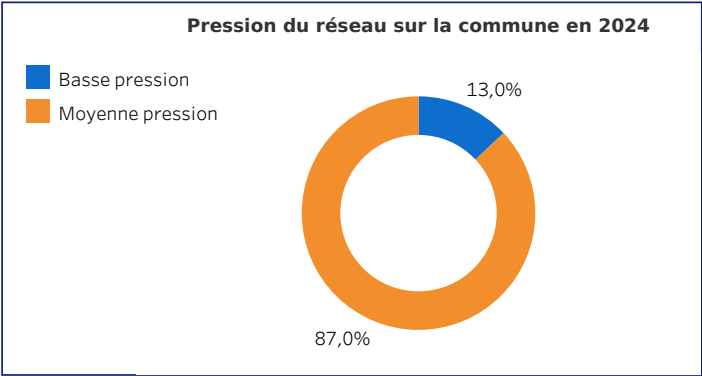
- T1 (< 4 MWh/an) : usage cuisine
- T2 (4 à 300 MWh/an) : chauffage domestique, écoles, Pmi
- T3 (300 à 5 000 MWh/an) : Pme, piscines, groupes scolaires
- T4 (> à 5 000 MWh/an): grands ensembles immobiliers
- TP : très gros consommateurs raccordés au réseau de distribution

B - NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE DE GAZ

Pression du réseau

en mètres	2022	2023	2024
Basse pression	4 410	4 410	4 408
Moyenne pression	28 854	28 855	29 537
Grand Total	33 264	33 265	33 945

La basse pression est en voie de disparition au profit de la moyenne pression



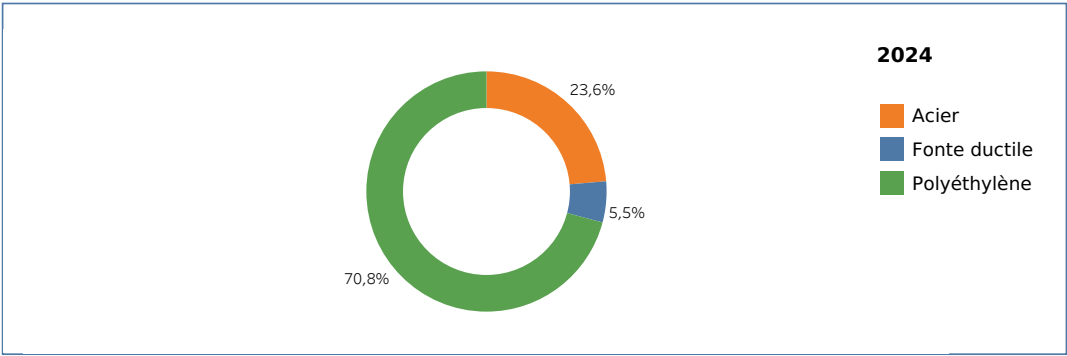
Pression du réseau sur le territoire du Sigeif en 2024

Basse pression	18,5%
Moyenne pression	81,5%

CARRIERES-SUR-SEINE

Matériaux du réseau
en mètres

	Acier	Fonte ductile	Polyéthylène	Grand Total
2024	8 022	1 876	24 047	33 945
2023	8 024	1 876	23 365	33 265
2022	8 024	1 876	23 364	33 264



Nature du réseau sur le territoire Sigeif en 2024

Acier
27,3%

Polyéthylène
61,1%

Fonte ductile
11,6%

Âge moyen du réseau en 2024

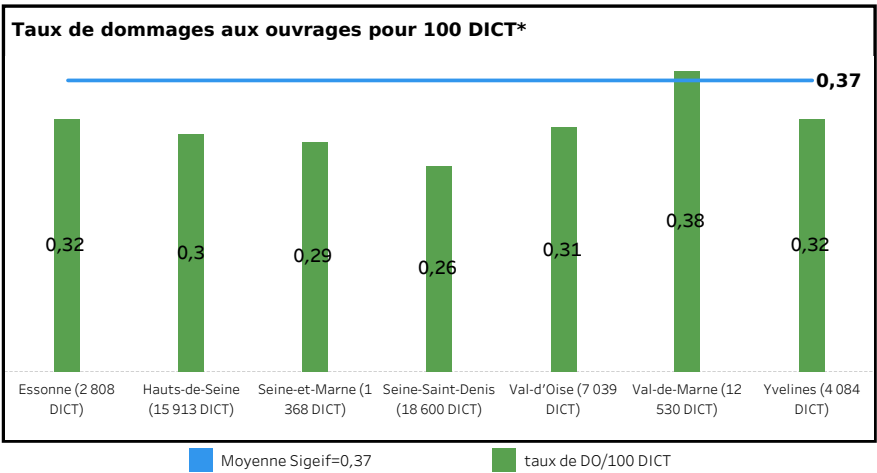
CARRIERES-SUR-SEINE
32,2 ans

SIGEIF
32,6 ans

C - LES DOMMAGES AUX OUVRAGES SUR LE RÉSEAU GAZ (LORS DE TRAVAUX DE VOIRIE)

En 2024, GRDF a enregistré sur le territoire de la concession gaz du Sigeif, 366 dommages aux ouvrages (-23,5 %) lors ou après travaux, dont 223 fuites sur les ouvrages enterrés. Bien qu'ils ne représentent chaque année que 2,5 % des incidents, les dommages aux ouvrages sont à l'origine de 20,8 % des clients coupés. La grande majorité des dommages avec fuites ont été causés par une utilisation inappropriée d'un engin mécanisé sur des branchements individuels ou collectifs.

Le niveau de sécurité dans la commune est calculé à partir du nombre de dommages aux ouvrages gaz enterrés avec fuite (DO) rapporté à 100 déclarations d'intention de commencement de travaux (DICT), toutes maîtrises d'ouvrage confondues.



Taux de DO pour 100 DICT en 2024

CARRIERES-SUR-SEINE
0,00

SIGEIF
0,37

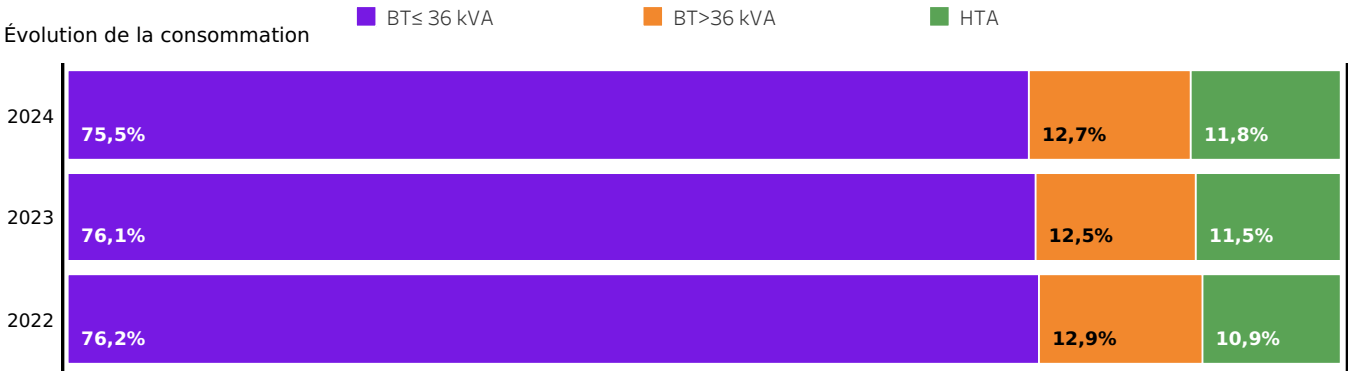
Adhérent au dispositif BS24
Non

ÉLECTRICITÉ

A - LES CLIENTS ET L'ACHEMINEMENT SUR LE TERRITOIRE DU SIGEIF

	Nb clients BT ≤ 36 kVA	Nb clients BT > 36 kVA	Nb clients HTA	Total Clients	Consommation BT≤ 36 kVA (en GWh)	Consommation BT> 36 kVA (en GWh)	Consommation HTA (en GWh)	Total acheminement (en GWh)	Recette (k€.HT) *
2024	7 166	76	11	7 253	33,61	5,65	5,23	44,49	2 538,1
2023	7 024	72	11	7 107	33,82	5,55	5,09	44,45	2 466,9
2022	6 943	69	11	7 023	34,78	5,90	4,95	45,63	2 329,3

* Recettes perçues par Enedis, gestionnaire du réseau électricité.



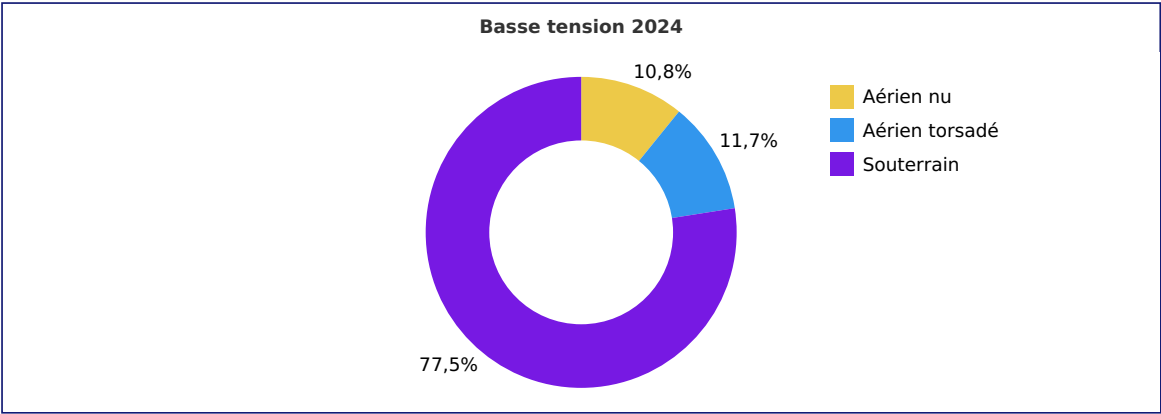
B - NATURE ET LONGUEUR DU RÉSEAU DE DISTRIBUTION PUBLIQUE D'ÉLECTRICITÉ

	HTA Souterrain	HTA Aérien	Total HTA	BT Souterrain	BT Aérien nu	BT Aérien torsadé	Total BT	Total HTA + BT
2024	42 995	0	42 995	52 596	7 350	7 923	67 869	110 864
2023	43 157	0	43 157	51 097	8 265	7 900	67 262	110 419
2022	42 943	0	42 943	50 649	9 566	6 640	66 855	109 798

Pourcentage du réseau aérien HTA (moyenne tension) au titre de l'année 2024

HTA National 46,4%	HTA Territoire Sigeif 0,41%	HTA Commune 0,0%
------------------------------	---------------------------------------	----------------------------

CARRIERES-SUR-SEINE



Pourcentage du réseau aérien basse tension BT au titre de l'année 2024

BT National
49,8%

BT Territoire Sigeif
22,2%

BT Commune
22,5%

Indicateur Qualité-Critère B 2024 : temps moyen de coupure vu par les usagers basse tension

National*
71,6 min

Territoire Sigeif*
47,7 min

Zone départementale*
49,4 min

* Hors incidents RTE et Hix (Hors Incidents Exceptionnels)

C - AUTRES INDICATEURS

Les indicateurs « Qualité » indiqués ci-dessous sont au plus près du client et sont représentatifs du territoire de la concession électricité du Sigeif.

CARRIERES-SUR-SEINE

	Données communales	Données concession Sigeif
Nombre d'incidents BT aux 100 km	22,1	24,0
Âge moyen du réseau BT	35,0	40,1
Clients mal alimentés	208,0	3 612,0
Critère B HIX Hors RTE	29,9	47,7
Âge moyen du réseau HTA	19,9	30,2

D - LA PARTICIPATION FINANCIÈRE DU SIGEIF

Redevance d'investissement R2 versée en 2024

Le montant de la redevance R2, versée par le Sigeif au titre des travaux d'investissement mandatés par la collectivité en charge des travaux (commune, communauté d'agglomération) sur le réseau d'éclairage public, en 2024 s'élève à 8769,3 € pour un total de travaux éligibles de 59492,6 € HT.

| PLAN D'AIDES POUR LES ACTIONS DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Le Sigeif a mis en place un plan d'aides pour soutenir les actions en faveur de la transition énergétique de ses communes adhérentes.

Adopté fin décembre 2020, le dispositif a été reconduit en 2024, pour permettre aux collectivités de favoriser, par exemple, la rénovation énergétique des bâtiments publics, la mobilité durable et la production d'EnR.

L'enveloppe globale budgétée pour l'année 2024 s'élève à 2 millions d'euros.

En 2024, votre commune a bénéficié d'une subvention de 10 000,00 euros concernant le volet Mobilités durables (Acquisition de véhicules GNV, électrique, hybride rechargeable, neuf ou d'occasion et/ou acquisition de vélos et cargos à assistance électrique) du plan d'aides du Sigeif.

| GROUPEMENT DE COMMANDES POUR L'ACHAT DE GAZ NATUREL ET DE SERVICES D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE

Fourniture de gaz :

Les membres du groupement de commandes bénéficient des marchés de fourniture de gaz coordonnés par le Sigeif. Les marchés actuels ont débuté le 1er janvier 2023 et se terminent au 31 décembre 2025. Les fournisseurs attributaires sont EDF, Engie et TotalEnergies.

Ces marchés regroupent près de 400 membres et plus de 12 000 points de livraison.

Votre commune est concernée par le fournisseur Engie, en charge de la fourniture en gaz de vos sites ayant une consommation annuelle inférieure à 300 MWh et par le fournisseur TotalEnergies pour vos sites dont la consommation annuelle est supérieure ou égale à 300 MWh.

Services d'efficacité énergétique :

Afin d'accompagner les membres dans leurs démarches de transition énergétique, un service complet d'accompagnement est proposé par Inddigo, bureau d'études indépendant reconnu pour son expertise en matière d'énergie. Accessible sur simple bon de commande, ce marché reconduit en 2023 comprend un total de 46 prestations différentes. Celles-ci permettent de réaliser un état des lieux exhaustif du patrimoine bâti existant, d'identifier et de mettre en œuvre la stratégie d'amélioration énergétique la plus pertinente, et de prendre en compte la performance énergétique dès la phase de programmation des bâtiments neufs ou en rénovation lourde,

jusqu'à leur réception et leur exploitation. Le dispositif vise également à favoriser le développement des énergies renouvelables ainsi que l'élaboration de stratégies énergétiques à l'échelle territoriale.

| SÉCURITÉ DES RÉSEAUX : AIPR

Depuis le 1er janvier 2018, les agents techniques municipaux intervenant à proximité des réseaux doivent disposer d'une autorisation d'intervention à proximité des réseaux (AIPR) pour exercer leurs missions.

En collaboration avec un organisme de formation spécialisé, le Sigeif organise et finance intégralement des sessions de formation débouchant sur le passage d'un examen permettant la délivrance de l'AIPR pour une durée de cinq ans.

En 2024, 1 agent (s) de votre commune a (ont) pu ainsi bénéficier de cette formation.

Les sessions de formation proposées par le Syndicat ont permis à fin 2024 de former 86 agents.

| CERTIFICATS D'ÉCONOMIE D'ÉNERGIE (CEE)

Depuis le 1er janvier 2015, le Sigeif et le Sipperec, rejoints par le Smoys en 2022, proposent un dispositif commun de valorisation des certificats d'économies d'énergie (CEE), auquel votre commune participe, aux côtés de plus de 200 autres bénéficiaires. Le dispositif CEE Synergies vous permet ainsi de valoriser financièrement vos investissements éligibles en matière d'amélioration de la performance énergétique de votre patrimoine.

En 2024, environ 171 GWh cumac, dont 4 GWh cumac « précarité », ont été déposés auprès du pôle national des CEE, pour le compte de l'ensemble des bénéficiaires du dispositif commun CEE Synergies, contre respectivement 337 GWh cumac et 35 GWh cumac en 2023.

| DÉVELOPPEMENT DES MOBILITÉS DURABLES

⇒ La mobilité électrique

Le Sigeif propose à ses collectivités adhérentes un service « clés en main » pour l'installation, l'entretien et l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques (IRVE), assorti d'un schéma d'implantation stratégique, élaboré en concertation avec les services de votre collectivité, cohérent avec l'existant et adapté aux besoins des utilisateurs.

Le Sigeif prend en charge, l'intégralité des coûts d'investissement et de fonctionnement, avec le concours financier de la Région Île-de-France, le programme Advenir (pilote par AVERE-France), le département du Val d'Oise et la Fédération Française de Football.

Le Syndicat déploie le plus grand réseau public de bornes de recharge pour véhicules électriques d'Île-de-France (hors Paris).

Après la mise en service d'une première borne à La Celle Saint-Cloud en 2019, le réseau d'IRVE du Sigeif s'est rapidement développé, pour atteindre 1093 points de recharge en exploitation fin 2024 (1 200 sont attendus fin 2025).

820 000 recharges ont été réalisées entre janvier 2021 et décembre 2024 dont 350 000 sur la seule année 2024.

C'est ainsi que votre commune a décidé de confier au Sigeif (délibération en date du 16/12/2020, comme 104 autres collectivités à fin 2024, la responsabilité du déploiement du service de recharge public pour véhicules électriques.

Fin 2024, sur le territoire de votre commune, 14 points de recharge ont été installés et mis en service. 3259 recharges ont été comptabilisées.

Les paliers de puissance installés dans votre commune :

- 13 points de recharge de 22 kW
- 1 point de recharge de 24 kW